

Compte-rendu Conseil Municipal
Séance du 23 juillet 2018 à 18 h 30

Présents : HURIOT J. – GUILLET F. – PERROSE F. – MARLANGEON B. – HURIOT B. – MARCHAL LABAYE C. – TRELAT J. – LOMBARD C.

Absents : CHATELAIN M. (pouvoir à MARCHAL LABAYE C.) – LHUILLIER K. – ANDRE O. – KANY G.

Secrétaire de séance : TRELAT J.

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 juin 2018

Unanimité

2. Compte-rendu des décisions du Maire exercées par délégation du Conseil Municipal

- Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 20.000 euros HT ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget N°33 – 13/07/2018 – Désherbeur mécanique – 1 507.77 €
- Accepter les indemnités de sinistres afférentes aux contrats d'assurance N°32 – 20/06/2018 – 3 rue Général Leclerc – 3 840.00 €
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle et portant sur tous les domaines et juridictions dans lesquels la commune peut être amenée en justice et autorisation pour le Maire de se constituer partie civile

Unanimité

3. Commission d'appel d'offres – Désignation de deux membres suppléants en remplacement de Mme LAIBE Agnès et M. MANGIN David

Sont titulaires : HURIOT Joris, Maire – GUILLET F. – MARCHAL LABAYE C. – HURIOT B.

Est suppléant : MARLANGEON B.

Sont désignés suppléants : LOMBARD C. et PERROSE F.

M. le Maire indique que les membres de cette commission se réunira courant octobre pour les marchés de réfection des trottoirs de la rue Louis Pasteur (et chemin de Rapièfosse) et pour le choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la maison des sœurs.

Unanimité

4. Travaux de rénovation de la future agence postale communale – choix des entreprises

Estimatif des travaux réalisé par l'architecte : 24 461,04 € HT

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- Lot 01 – Démolition – Gros-œuvre - Entreprise BATI PLUS – 3 008,39 € HT
- Lot 02 – Plâtrerie – Cloisons – Plafonds – Entreprise ACCORSI – 2 629,73 € HT
- Lot 03 – Menuiseries extérieures bois – Entreprise HOUILLON – 1 816,00 € HT
- Lot 04 – Menuiseries intérieures bois – Entreprise HOUILLON – 1 141,82 € HT
- Lot 05 – Plomberie sanitaire – Entreprise DRUAU Philippe – 190,00 € HT
- Lot 06 – Electricité – VMC – Entreprise BATY ELEC – 6 850,30 € HT
- Lot 07 – Revêtement de sols souples – Entreprise SOLVOSGES – 2 918,84 € HT
- Lot 08 – Peinture – Nettoyage – Entreprise LES PEINTURES REUNIES – 6 028,28 € HT
- Lot 09 – Serrurerie – Entreprise DROUAN – 866,80 € HT

Montant total des travaux : 25 450,16 € HT – 30 540,19 € TTC

Le Maire propose de voter un crédit supplémentaire de 6 000.00 €.

La Poste prendra une partie des travaux en charge via le fonds départemental de péréquation du groupe.

La Poste ne reprendra pas le mobilier actuel ainsi la commune conservera ce qu'elle veut.

Pour diminuer le coût du lot n°01 (démolition – gros-œuvre), les agents techniques communaux démoliront une cloison et déposeront le guichet d'accueil.

Le Maire rappelle qu'une convention a été signée avec la Poste pour régler les parties administratives et financières.

Dates à retenir :

- Fermeture du Bureau de Poste : 10 août 2018
- Ouverture de l'agence postale communale : 25 septembre 2018

Une communication sera réalisée par La poste pour avertir les habitants de la transformation du bureau de Poste en Agence Postale Communale.

Affaires diverses

- Point sur le Flash'Infos
- Problème de stationnement rue Stivert
- Marché du terroir : vente de fruits de saison au prochain marché
- Travaux sanitaires salon de coiffure
- Point sur les parcelles à vendre du lotissement « Sur nos Fontaines »